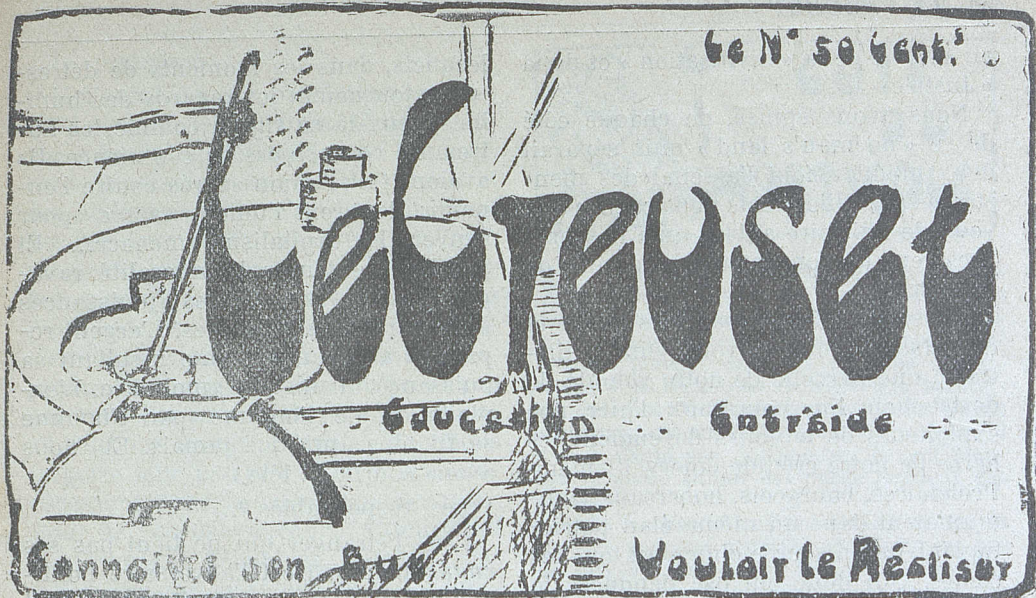


**ABONNEMENT**

Un an : 5 francs.

Six mois : 3 francs.

Rédaction et Administration, s'adresser à

Jean DE BOE

« Le Creuset », 23, pl. St-Géry, Bruxelles

Les articles

n'engagent

que leurs auteurs.

Les Morts se vengent

DEPUIS quelques années le monde se débat dans un malaise épouvantable. On dirait que les nations, en proie à une pernicieuse ivresse, titubent parmi des décombres, trébuchent sur des obstacles qui surgissent toujours plus nombreux et plus redoutables. L'économie des peuples n'a plus ni base, ni moyens et les plus basses spéculations, les plus véreuses combinaisons s'introduisent dans le système financier des gouvernements.

Les morts se vengent !...

Le mal appelle le mal; le mensonge appelle le mensonge. C'est la loi inexorable qui veut que telle cause engendre tel effet.

Les maux d'aujourd'hui sont la conséquence logique de nos crimes d'hier.

Nous avons permis, nous avons encouragé par la lâcheté autant que par le mensonge que douze millions de cadavres ensanglantent les champs où ne devait mûrir que le blé de la vie. Nous avons, dans une frénésie meurtrière, étouffé en nos cœurs tout vagissement d'humanité. Nous avons répandu la haine; nous avons formulé des imprécations monstrueuses dont les échos, pendant longtemps encore, répéteront les sinistres blasphèmes. Nous avons, pour le mal, conclu les pactes qui nous étranglent aujourd'hui.

Les morts se vengent !...

Ah ! la guerre était sainte ! La guerre était belle ! La guerre était libératrice ! La balle imbécile et fatale qui, par-delà le réseau barbelé, tuait l'« étranger » était l'instrument sacré

OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une **LINOTYPE PARKERISEE.**

au service de la « Civilisation » et de la « Justice » !...

Nous avons épuisé, de chaque côté de ce « no man's land » qui séparait deux mondes, tout l'arsenal des mensonges grandiloquents pour cacher aux yeux de l'histoire autant qu'à nos propres yeux la monstrueuse ignominie de la guerre.

Nous avons fait la paix des castes et des classes, pour n'avoir point à distraire une parcelle de notre volonté de destruction. Nos bourreaux d'hier, nos exploiters de toujours devenaient les héros de notre crédule émerveillement. Proletaires, bourgeois, hobereaux communiaient dans un même élan patriotique. L'union sacrée cimentait tous les cœurs. Qui donc eut osé dénoncer la duplicité quand l'ennemi fouaillait nos provinces ?...

Quand le Rubicon est traversé, il n'est pas aisé de revenir sur ses pas. Le mensonge appelle le mensonge : Ayant justifié la guerre, il fallut justifier la paix...

La chose était moins aisée.

Sortis de nos repaires, les uns vaincus, les autres vainqueurs, ayant troqué la capote des servitudes militaires contre le bourgeron des servitudes économiques, nous avons exigé la rançon de notre héroïsme. Puisque le droit, la justice, les principes immortels de la liberté humaine triomphaient de la barbarie et de l'ignorance, l'humanité devait commencer une ère de bonheur et de paix.

Mais, pour ce faire, il fallait, par des traités dûment conditionnés, amputer telle nation de territoires, accabler cette autre de servitudes; il fallait réorganiser la géographie politique de l'ancien monde, il fallait des priorités économiques aux nations triomphantes. Et le mensonge de s'accumuler sur le mensonge...

L'exploitation de la crédulité populaire s'organisa sur une vaste échelle. Ceux qui s'étaient jadis signalés par leur ardeur pour la justice; ceux vers

lesquels, dans les moments de détresse, se tournaient les regards des humbles, ceux-là se firent, comme les autres, les corrupteurs de conscience. Ils avaient fait l'union sacrée contre l'ennemi; ils firent l'union sacrée pour sauver le capitalisme menacé... Et pendant ce temps l'immoralité ravageait la vie. Les basses jouissances s'épalaient sans scrupules. L'argent reprenait avec un cynisme insultant sa puissance un instant amoindrie. L'exploitation de l'homme par l'homme se fit plus âpre que jamais. Et nous avons courbé la tête.

Les responsables ?...

C'est l'étranger qui ne tient pas ses engagements; c'est l'adversaire politique qui manigance dans l'ombre; c'est encore le peuple qui ne sait pas restreindre ses besoins et, surtout, qui consommant trop, produit trop peu.

Les responsables ?...

Ce sont les nations préteuses qui exagèrent leurs prétentions; ce sont les banquiers qui spéculent; c'est le vaincu qui organise la débâcle...

Mensonge ! Mensonge ! Mensonge !

Ce sont les morts qui se vengent; les responsables, c'est nous.

Les responsables, c'est nous qui n'avons pas osé dénoncer, avant que la guerre s'accomplisse, les mobiles criminels qui devaient l'occasionner. Nous n'avons pas osé repousser l'arme fratricide. Nous n'avons pas osé chasser les mauvais bergers prêchant parmi nous le carnage. Nous avons applaudi leurs déclamations belliqueuses. Nous avons laissé renaître en nous l'ancêtre cruel et agressif que tant de siècles de progrès humain avaient refoulé. Nous avons aidé pendant des années à détruire ce que des générations avaient édifié. Nous avons engagé, pour pouvoir détruire davantage, non seulement notre avoir d'aujourd'hui, mais nos richesses de demain. Nous avons pour l'œuvre de mort hypothéqué la vie de plusieurs générations. Et nous sommes aujourd'hui les esclaves de nos égarements d'hier.

OPERATEURS ! Pour protéger votre vue, demandez une **LINOTYPE PARKERISEE**.

Le remède ?

Il n'a guère varié, car les causes profondes sont les mêmes. C'est le divorce brutal et définitif avec le passé, c'est la disparition des privilèges et des accaparements, c'est la disparition des pouvoirs abominables qui décident, au profit d'une classe, les massacres, les exploitations, les asservissements politiques. Mais il semble que nous n'osions pas recourir aux moyens énergiques de guérison. Nous n'avons pas osé refusé d'accomplir le massacre, 12 millions de nos frères — peu nous importe leur patrie — sont morts stupidement dans la boue et la vermine. Pour ne pas oser recourir aujourd'hui aux remèdes véritables, combien des nôtres encore souffrent de mille tourments ?

Pourtant, il n'y a pas d'autre issue possible qu'un renversement total de l'équilibre économique. Toutes les récupérations, si savantes soient-elles, doivent nécessairement se faire sur le dos des travailleurs. Et tant que par notre indifférence ou notre lâcheté nous laisserons à d'autres le soin d'accommoder notre existence, nous souffrirons, car les bénéfices de notre beau régime social seront pour ceux qui en ont le contrôle et les déboires pour nous qui le leur abandonnons.

QUERCUS.

Excursions du "Creuset"

M. le Conservateur du château historique de Gaesbeeck nous a fait savoir que le monument n'était pas accessible au public, tant que dureraient les travaux. La visite projetée est donc remise à plus tard.

Le dimanche 2 mai, une ballade est organisée à Notre-Dame-au-Bois et à Tervueren. Rendez-vous à 10 h. précises du matin au Treurenberg pour prendre le tram jusqu'à Quatre-Bras.

Prière de se munir de provisions de bouche et de beaucoup de bonne humeur.

OPERATEURS ! Pour protéger votre vue, demandez une **LINOTYPE PARKERISEE**.



LES hommes semblent redouter la lumière : beaucoup croupissent dans des masures ou taudis qu'éclairaient de maigres lucarnes; certains gagnent leur subsistance plongés dans les ténèbres souterraines à la recherche de richesses naturelles enfouies; quelques-uns par leur travail exclusivement moderne ignorent le jour, il y en a parmi eux qui pendant la nuit montent la garde autour des palais fastueux des puissants.

Dans les habitations des classes riches, la lumière pourrait pénétrer abondamment par de larges fenêtres, si l'emploi de rideaux épais, ennemis d'une réelle clarté, n'en rendait l'existence inutile.

La bourgeoisie dédaigne d'ailleurs le jour, elle préfère l'éclat spectral des lumières artificielles, encline à jouir des plaisirs de nuit que créent les civilisations décadentes.

Or, toute la physiologie de nos organes nous démontre la nécessité de la lumière du jour; la nuit doit être consacrée au sommeil. L'imagination populaire a symbolisé le mal par les ténèbres que sa crédulité enfantine peuplait d'êtres mauvais et pervers; les chouettes, hiboux, papillons noirs, vampires, ne suffisaient-ils pas ?

L'homme moderne, dont la pensée saine lutte pour la vérité, a fait de l'obscurité le symbole de l'ignorance et de l'oppression. Sa raison lui a appris que le soleil est la source de toute vie terrestre, depuis les premières masses protoplasmiques amorphes jusqu'à la complexité de l'organisme humain; il défie les puissances d'obscurité par ses forces matérielles et intellectuelles.

D'ailleurs les hommes ont toujours divinisé le soleil: Rama, Orphée, Apollon représentent des mythes solaires; toujours les légendes mythologiques les représentaient comme synthétisant l'esprit du bien, et les montraient en lutte permanente avec l'esprit du mal dont le triomphe passager laissait toujours prévoir leur chute prochaine et le retour des héros ou divinités du bien.

La naissance du Christ symbolise le solstice d'hiver, le moment où le soleil va reprendre sa marche ascendante. Pâques est le sacre du printemps, la résurrection du soleil. Cependant malgré son désir instinctif de lumière, l'humanité se prélassait encore dans une profonde obscurité physique et morale. Les taudis sont loin d'être tous abattus; nombreuses sont les maisons dans lesquelles le renouvellement de l'oxygène et la clarté du ciel sont au moins douteux; le résultat,

par contre, ne l'est pas : puanteur, déchéance physique, dégénérescence morale, promiscuité. La tuberculose, le rachitisme et même le cancer travaillent en accord parfait vers ce résultat. La société coupable du maintien de cet état de choses est celle qui permet la persistance de l'obscurité intellectuelle, de l'ignorance, de l'oppression morale.

A nous de lutter pour plus de lumière, plus de soleil, plus de vérité. Abattons les murailles des logements sales et empuantis par le manque de clarté. Ainsi pourrons-nous aider à la destruction des maladies et surtout de la terrible tuberculose.

Ne voyons-nous pas actuellement les rayons ultra-violet (que contiennent également les rayons solaires) se rendre maîtres du rachitisme, cette plaie de l'enfance pauvre ?

Faisons appel partout à des flots de lumière : outre la santé physique naîtra en nous la gaieté, si nécessaire au développement de la force morale.

Alors nous pourrions nous rappeler en toute justice la beauté des nuits sereines avec ses clairs de lune et sa voûte étoilée et songer à l'amour dont elles forment le temple.

Pour l'instant, adressons notre hymne au soleil.

Doct. Charles FONTAINE

Pour les Jeunes

Une première étape



Nous insistions dans notre dernier article du « Creuset » sur la nécessité qu'il y a à soutenir les jeunes ouvriers dans leur lutte pour l'amélioration de leur situation.

L'on se souvient que, lors du renouvellement du dernier contrat collectif, nous avions inséré dans nos revendications, une clause qui intéressait, en premier lieu, les jeunes ouvriers; nous stipulions que « les heures de cours devaient être incorporées dans la journée normale de travail et payées par les patrons. »

En effet, nous nous étions aperçus que l'ensemble de la situation de la jeunesse ouvrière menaçait de devenir un sérieux danger pour l'avenir du prolétariat. La situation matérielle et morale des jeunes ouvriers crée un tel état d'esprit parmi eux, que non seulement ils abandonnent toute la lutte ouvrière, mais qu'ils en devenaient, de plus en plus, des adversaires.

Par trop souvent, les jeunes ouvriers sont considérés comme quantité négligeable par leurs aînés, plus même, dans certaines industries l'on tente de les écarter le plus possible

sible dans l'espoir que la limitation de la main-d'œuvre consolidera la position acquise des ouvriers vis-à-vis du patronat. Que les jeunes ouvriers sont considérés dans ces industries comme un danger et traités avec une certaine hostilité, voire leur interdire tout droit au chapitre dans les organisations syndicales, cela se conçoit. Mais il y a là un danger formidable pour l'avenir de la classe ouvrière nous n'examinerons pas ce vaste problème dans cet article, nous indiquerons simplement que notre effort doit tendre à aider les jeunes ouvriers à devenir des lutteurs conscients de la classe ouvrière, d'en faire des alliés profitant de tout l'enthousiasme désintéressé dont la jeunesse est capable.

Il semble que les travailleurs du Livre aient fait un premier pas en ce sens en posant, pour la première fois, des revendications intéressantes directement les jeunes ouvriers. L'on peut leur reprocher de les avoir abandonnées sans lutte, mais le fait de les avoir posées constitue un premier pas.

En ce moment, les jeunes typos se sont décidés, d'accord avec l'Association Typographique, à entamer une vaste action syndicale pour la suppression des cours du dimanche, en considérant la réalisation de cette revendication comme une première étape.

En assemblée générale extraordinaire de la Section des Adhérents, il a été décidé de demander le front unique de toutes les organisations syndicales qui ont des jeunes ouvriers qui suivent les cours de l'avenue du Midi, en vue de supprimer — avec les autorités publiques, si elles le veulent ou contre elles si elles ne veulent pas — les cours du dimanche.

Il a été entendu qu'un comité d'action serait constitué entre ces différents syndicats qui aurait pour tâche de mener la propagande et l'agitation en vue d'un mouvement de grève qui supprimerait en fait les cours du dimanche.

Les jeunes adhérents ont nettement compris que, pour briser la mauvaise volonté (?) que les pouvoirs publics ont déjà montré, il faut organiser les jeunes ouvriers pour la lutte, qu'il faut leur opposer les forces organisées des jeunes.

Faut-il insister sur la nécessité d'un appui actif des adultes ? Les jeunes veulent un repos hebdomadaire effectif, celui-là même pour lequel la classe ouvrière a tant lutté.

Aidons de toutes nos forces nos jeunes camarades à brûler cette première étape.

G. V. d. B.

CAMARADES,

Suivez assidûment vos assemblées syndicales. Ne vous laissez pas mener aveuglément. Contrôlez, par votre présence et vos critiques, le travail de vos dirigeants.

OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.

A propos de l'aide des camarades russes



NOUS recevons du camarade Smirnov, secrétaire du C. C. de la Fédération du Livre Russe, une lettre qu'il nous prie de vouloir bien insérer dans notre « Creuset ». Nous le faisons d'autant plus volontiers que la question de l'argent accepté par les relieurs n'est pas encore réglée. Le document que nous publions ci-après permettra aux camarades du Livre de se rendre compte de la stupide prétention de certains militants à vouloir assigner des limites à la solidarité des travailleurs.

« Moscou, le 31 mars 1926.

« A la Centrale des Travailleurs du Livre Bruxelles,

« Chers camarades,

« A l'automne de l'année passée, au cours de la grève de neuf semaines déclarée par votre organisation en commun avec l'Association Typographique, nous vous avons envoyé 11 mille francs pour les camarades en grève. Ce secours était une réponse à une lettre que nous avions reçue de la Fédération Internationale des Lithographes en date du 28 juillet 1925, et où était décrite la lourde lutte qu'avaient à livrer les typos belges. Cette lettre était parfaitement claire, elle en appelait à la solidarité des camarades de tous les pays, par les lignes suivantes : « Nos camarades belges sont fermement résolus à commencer la lutte et à la mener jusqu'à la victoire. Ils espèrent que dans cette lourde lutte ils pourront compter sur la solidarité des camarades de tous les pays. »

Cet appel adressé à tous, à nous, dans le nombre, se terminait par les paroles qui visaient tout spécialement les organisations affiliées : « Nos frères belges espèrent aussi que si la lutte se prolonge pendant plusieurs semaines, toutes les organisations affiliées lui donneront une aide financière sous forme de dons ou de prêts, car il faut que les ouvriers belges sortent vainqueurs de cette lutte contre la réaction ».

Nous avons cru de notre devoir de faire écho à cet appel et de donner, dès le début de la grève, notre obole aux travailleurs du Livre de Belgique.

A notre grand étonnement, cet acte de solidarité prolétarienne si naturel, à notre point de vue, a reçu un accueil bien étrange et bien inattendu pour nous, de la part de la Fédération Internationale des Lithographes et de la Centrale du Livre de Belgique. Le 18 septembre nous recevions une lettre du même secrétaire international Poels, dont la signature figurait sur la lettre qui nous demandait du secours.

Cette nouvelle lettre contenait une « rectifi-

cation et disait que la lettre précédente « ne faisait pas appel à la solidarité internationale... Cet appel n'a pas dû se faire et ne se serait adressé d'ailleurs qu'aux organisations affiliées à notre Internationale ».

Et voici comment un appel à l'aide, adressé à notre organisation, ne la concernait pas, malgré cela.

Quant à la Centrale du Livre de Belgique, nous n'avons reçu aucune réponse à la lettre que nous lui avions envoyée en même temps que l'argent, mais nous avons appris par les journaux que les comités centraux du Livre et de la Fédération Typographique ont refusé d'accepter notre envoi d'argent, malgré les résolutions de toute une série d'assemblées générales à Bruxelles. La section des Relieurs de Bruxelles qui, contrairement au désir des comités centraux, avait accepté les secours envoyés, fut l'objet de vives attaques de la part des Lithographes.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas jugé utile de répondre à l'offense qui, en notre personne, avait été faite aux ouvriers russes par le refus d'accepter ce secours offert fraternellement. Pour nous les intérêts du prolétariat priment tout. Aussi, ayant appris que la section des lithographes déclarait vouloir se retirer de la Centrale du Livre si la section des relieurs ne retourne pas à la Fédération russe l'argent qu'elle en avait reçu, nous avons décidé de nous adresser à vous encore une fois.

Nous estimons que quelles que soient les organisations où se trouvent les masses ouvrières, et quelle que soit l'influence qui domine dans ces organisations, une fois qu'elles luttent contre l'ennemi de toute la classe ouvrière, les capitalistes, tous les autres groupes prolétariens ont le devoir de venir au secours des travailleurs en lutte, de renforcer par tous les moyens leur puissance, leur résistance. Telle est notre conviction, et nous avons agi en conséquence.

Votre refus de reconnaître notre droit de venir au secours de nos camarades en grève pour la seule raison que nous n'adhérons pas à la même Internationale que vous, nous semble contraire au bon sens. Il est fondé sur un malentendu.

Et d'abord, nous croyons qu'un prolétaire n'a pas besoin de demander le droit de venir au secours de camarades en grève. Son devoir est de donner cette aide au plus tôt, si elle est nécessaire. Or, les typos belges avaient besoin d'être aidés, nul ne le contestera. Quant à l'adhésion à telle ou telle Internationale, vous savez que les ouvriers russes ont l'ardent désir de s'unifier avec les ouvriers du monde entier au sein d'une In-

OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.

ternationale unique. Malheureusement, toutes les tentatives faites jusqu'à présent dans ce sens rencontrent un refus brutal et la résistance des ennemis de l'unité.

Nous vous convions, chers camarades, à considérer franchement et loyalement cette affaire, en rejetant les idées préconçues. Comprenez bien le sentiment de solidarité prolétarienne internationale qui, seul, nous a guidés, quand nous offrons notre obole aux camarades en grève. Nous sommes profondément convaincus que ce sentiment doit trouver le plus vif écho dans la conscience de chaque ouvrier.

Nous protestons énergiquement contre la tentative de certaines personnes qui essayent de faire de l'expression de notre solidarité prolétarienne une pomme de discorde mettant en péril l'unité de votre organisation.

Face au capitalisme compact et organisé dont les forces sont conjuguées sur un front unique, les organisations ouvrières ne doivent pas morceler leurs forces et détruire les syndicats bâtis au prix de tant d'efforts.

Nous espérons que toutes les tentatives des ennemis de la classe ouvrière tendant à ce seul but : briser l'unité de votre organisation syndicale et affaiblir ainsi ses forces, la désarmer devant l'offensive de l'ennemi, recevront une digne réponse de la part des travailleurs du Livre de Belgique. Nous vous prions de publier cette lettre dans votre revue et nous en appelons, par votre intermédiaire, à tous les travailleurs du Livre de Belgique pour leur demander de défendre fermement l'unité de leur organisation syndicale et les principes de solidarité prolétarienne internationale qui doit en être le fondement essentiel.

Vive l'unité syndicale ! Vive la solidarité internationale du prolétariat !

Salut fraternel,

Le Président du C. C. de la Fédération du Livre de l'U. R. S. S. : Derbychev.

Le secrétaire : Smirnov.

La Guerre et la Jeunesse

DE tous temps, les hommes ont été portés à vider leurs querelles, leurs différends, par des batailles; qu'elles fussent minimes ou gigantesques, comme celle que le monde vient de traverser et dont nous souffrons encore tous les jours. Il est cependant nécessaire de situer la différence des guerres de jadis, qui servaient le plus souvent de prétexte à parades et à divertissements pour les seigneurs, qui voyaient en la guerre un moyen chevaleresque de vider leurs querelles, et les guerres d'aujourd'hui qui ont des causes très différentes et plus profondes,

inévitables dans les conditions actuelles de la société.

La guerre ! Vision d'horreur. Tout ce que les hommes ont mis des années à accumuler est détruit en un rien de temps. La guerre, avec ses millions de morts, de blessés, de mutilés, est une chose qui dépasse l'entendement humain ! Voilà ce qu'elle représente pour les petits, victimes de l'ambition d'une poignée de puissants. Nos banquiers d'aujourd'hui valent en cela les seigneurs de jadis.

Ceci établi, recherchons les raisons pour lesquelles tant de jeunes hommes sont encore tant portés vers la guerre. Est-ce leur jeunesse ardente ? Est-ce leur ignorance ? Ce sont ces deux causes et bien d'autres que l'on exploite savamment lorsque des conflits éclatent. Souvenons-nous du mois d'août 1914, avec quels discours enflammés, qui dissimulaient parfaitement la vérité, on arrachait les jeunes hommes à leur foyer. Et l'on vit des hommes politiques, aux principes naguères antimilitaristes, dire aux jeunes gens : « Engagez-vous pour défendre votre patrie en danger ! » Les ouvriers ont-ils une patrie ? Ne sont-ils pas exploités partout, dans n'importe quelle nation, ne sont-ils pas tous frères, n'ont-ils pas tous un ennemi commun : le capitalisme. La délimitation des frontières n'existe réellement que pour mieux provoquer les charniers lorsqu'ils sont nécessaires aux intérêts des capitalistes.

Nous avons dit que dans la société actuelle les guerres sont inévitables, nécessaires. Et pour quiconque a tant soit peu étudié l'évolution du capitalisme, cela est très compréhensible. Faisons un peu de théorie.

Depuis que dans tous les pays du monde s'accroît toujours davantage la concentration de l'industrie, celle-ci tombe dans la dépendance des banques qui la soutiennent et l'alimentent en capital. Cette forme du capital s'appelle capital financier. De ce fait, la lutte qui existe entre capitalistes d'un même pays s'atténue mais redouble la lutte entre ceux des différents pays.

Voyons maintenant quelles sont les causes qui entraînent les Etats dans les batailles :

1° Nous voyons les Etats qui, pour protéger leurs produits, établissant une barrière douanière. Lorsque par exemple les fabricants d'un produit craignent que des concurrents étrangers importent le produit dans leur pays et y abaissent les prix, le gouvernement, à leur dévotion, met des droits d'entrée sur les produits étrangers. Les fabricants disent que c'est pour protéger l'industrie nationale qu'ils établissent des droits de douane. Mensonge ! Cela leur sert à se débarrasser de la concurrence et de pouvoir augmenter le prix de leur marchandise chez eux, et aussi à aller les vendre à des prix inférieurs, dans des pays voisins et y écarter des rivaux.

Si le pays est petit, les bénéfices seront peu importants, si, par contre, le pays est grand, le gain sera en proportion; on pourra sans

crainte se lancer sur le marché mondial. Seulement la frontière douanière coïncide avec la frontière politique. Comment élargir cette dernière ? Par la guerre !

2° Nous avons vu que par la centralisation de l'industrie les banques dirigent et encaissent de gros bénéfices de la production. Lorsqu'il arrive que les banquiers d'un pays ont fait des bénéfices, qu'ils ne savent pas le faire servir dans leur propre pays, ils exportent leur capital à l'étranger par toutes sortes de moyens qu'ils seraient trop long à énumérer ici. L'exportation du capital entraîne de grosses conséquences. Les grands Etats se disputent les pays où pouvoir exporter. Par ce genre d'opération, les banquiers risquent des sommes considérables, d'où leur désir de soumettre ces pays à leur domination et de faire surveiller leur placement par leurs troupes. Donc, l'exportation du capital conduit également à la guerre.

3° La croissance du capital financier qui a aggravé la lutte pour les débouchés, a amené les collisions les plus violentes. Exemple : un pays produit des marchandises en quantité, plus qu'il n'en faut pour ses propres besoins. Il faut donc qu'il exporte sa marchandise. Tant qu'il peut trouver des débouchés, cela va bien, mais lorsque les places sont prises, il n'a qu'une chose à faire, c'est de conquérir et d'imposer ses marchandises. Encore une fois la lutte pour les débouchés entraîne la guerre !

Résumons qu'en régime capitaliste, la guerre est inévitable et que toutes les conférences possibles, telle la conférence pour le désarmement, dont celle de Locarno, ne servent, ne peuvent servir à établir une paix durable, mais servent plutôt à permettre à un groupe de nations à pratiquer une politique de conquête au détriment d'un autre groupe.

Voilà pourquoi tous les pays capitalistes entretiennent de si fortes armées. Parfois, plus de la moitié de leur budget sert à entretenir des armements, à fabriquer des engins meurtriers qui serviront à satisfaire leurs besoins, à détruire les masses laborieuses au profit de quelques aventuriers.

La jeunesse doit rejeter tout esprit de guerre, faire fi de tous les beaux discours et des prétextes malhonnêtes avec lesquels on les entraîne à combattre leurs frères de misères des autres pays. Et puisque la société les oblige à apprendre le maniement d'engins meurtriers, qu'ils s'en servent pour leur libération, lorsque sera mûre l'idée de l'émancipation. La guerre, oui : mais contre le régime capitaliste !

S. H.

CAMARADES,

Si vous estimez que le « Creuset » fait du travail utile, diffusez-le, aidez-le, faites-lui des abonnés et des lecteurs.

OPERATEURS ! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.

Toujours les Cours du dimanche.

UN PREMIER PAS

LES adhérents typos qui, eux, sont fermement décidés à obtenir la suppression des cours du dimanche ont tenu une séance extraordinaire afin d'examiner la réponse du Conseil d'administration de l'école.

Cette réponse tous vous la connaissez déjà puisqu'elle a fait l'objet d'un article dans le dernier numéro du « Creuset ».

Les deux points principaux de cette réponse si vous vous la rappelez sont les suivants :

1. Impossible pour le moment de supprimer les cours du dimanche. Attendre. Et, d'ici 1 an 1/2, lorsque l'université du Travail serait construite l'on examinerait;
2. Diminution probable d'une année de cours, ce qui ferait donc quatre ans au lieu de cinq.

Les adhérents ont compris de suite l'hostilité du Conseil d'Administration vis-à-vis de leur revendication. Après une bonne séance où l'on voyait bien que les jeunes s'intéressaient plus à leur sort si on leur faisait confiance, car, cette fois-ci, la section mère avait dit : « Etablissez un projet vous-mêmes que vous nous soumettrez, les adhérents ont décidé de soumettre le projet suivant (auquel la section mère vient de marquer son accord) : Faire front unique avec tous les jeunes ouvriers fréquentant les cours du Palais du Midi. Pour la réalisation de ce front unique, écrire à toutes les organisations syndicales afin de donner un comité intersyndical des jeunes pour la suppression des cours du dimanche. Et, unanimement, les adhérents ont décidé de pousser la lutte jusqu'au bout afin d'obtenir eux aussi le repos dominical qu'ils méritent bien après avoir « trimé » chaque jour dans leurs ateliers 8 heures et 2 ou 2 heures 1/2 à l'école.

Pour ce qui est de la diminution des années de cours les jeunes savent bien que cela se fera sur leurs dos, c'est-à-dire que les heures de cours seront encore augmentées en semaine. Voyez l'exemple, en troisième année d'études, les heures de cours sont déjà augmentées.

En un mot, dans cette réponse rien ne contente les adhérents et ils ont bien fait voir qu'ils étaient prêts à recommencer la lutte que déjà ils ont menée avec autant si pas plus de courage que la précédente, car, cette fois, il s'agit de leurs propres revendications.

Voici ce que les adhérents veulent :

1. Suppression immédiate et sans condition des cours du dimanche.
2. Incorporation des heures de cours dans

les heures de travail payées par les patrons. Pas besoin de diminuer les années de cours, que nous importe à nous, travailleurs, d'aller trois, quatre ou cinq ans à l'école, pour développer notre éducation professionnelle, si celle-ci est payée par les patrons qui en sont eux les premiers profiteurs.

Un pressant appel est adressé aux organisations syndicales pour que, vivement, soit constitué le comité intersyndical et à TOUS les jeunes ouvriers du Livre, afin qu'autour d'eux ils mènent une campagne efficace pour la suppression «immédiate» des cours du dimanche. F. G.

LETTRÉ D'ITALIE

Turin, le 25 mars 1926.

DANS les milieux internationaux du Livre on est désormais fixé sur les agissements de notre ex-secrétaire fédéral, passé officiellement au service du fascisme. Et cependant l'on hésite à se déjuger. Dame ! c'est que l'on s'aperçoit avoir été un peu vite en besogne en permettant au pleureur de Hambourg de qualifier ses adversaires de politiciens moscovites... Les événements ont prouvé que les adversaires de la tactique du labyrinthe de Mussolini étaient dans le vrai, quelles que soient, au reste, leurs opinions politiques...

Voici d'ailleurs de quoi édifier vos camarades. Il s'agit de la loi sur les syndicats :

Conditions de reconnaissance légale.

Article premier. — Les organisations professionnelles des employeurs et des travailleurs manuels ou intellectuels peuvent être reconnues par la loi si elles justifient des conditions suivantes :

1) En ce qui concerne les organisations patronales, que les employeurs affiliés volontairement à l'organisation occupent dans leurs entreprises un dixième au moins des travailleurs de l'industrie donnée et dans la région donnée.

En ce qui concerne les ouvriers volontairement affiliés, leur organisation doit compter dans ses rangs un dixième au moins des ouvriers de la catégorie embrassée par l'organisation en cause et se trouvant dans la région où fonctionne cette organisation.

2) Outre les buts de défense des intérêts économiques et moraux de leurs membres, les associations doivent poursuivre aussi des buts d'assistance, d'instruction, d'éducation morale et nationale de leurs adhérents.

3) Les dirigeants de l'association doivent, donner toute garantie de capacité, de moralité et de convictions fermement nationales.

La « délicatesse » fasciste est incluse également dans les termes « volontairement affiliés ». L'adhésion est « volontaire », mais si l'on n'adhère pas aux corporations fascistes, il est difficile, voire impossible de trouver du travail. Les fascistes sont les dignes descendants de Machiavel.

Les syndicats ont pour tâche de faire l'éducation morale et nationale de leurs adhérents. Et c'est ainsi, il y en a déjà des exemples, que des membres ont été exclus pour « attitude antinationale ». Exclue, c'est-à-dire boycottée par les patrons et les ouvriers.

Enfin, les dirigeants — les fonctionnaires syndicaux — doivent donner toutes garanties de capacité, de moralité et de... convictions nationales !

Art. 2. — Les associations de personnes s'occupant librement d'un art ou de toute autre profession peuvent être reconnues par la loi si ces associations répondent aux conditions prescrites par l'article précédent.

Les corporations, collèges et associations de personnes des professions libérales existant actuellement et reconnus par la loi, continuent d'être régis par les lois et règlements en vigueur.

Toutefois, en vertu du décret royal, et par décision du conseil des ministres, leurs statuts et règlements seront révisés pour être mis en harmonie avec les prescriptions de la présente loi.

Seront également révisés, pour être de même mis en harmonie avec les prescriptions de cette loi, les statuts des associations de cette loi, les statuts des associations d'artistes et de spécialistes pour autant que ces associations, se proposant une action morale ont été fondées avant la publication de cette loi.

Il est donc entendu que les syndicats groupant des travailleurs de professions libérales ne subiront aucun changement sauf un... petit rajustement de leurs statuts pour les... adapter à la loi. Absolument comme les autres.

Art. 3. — Les associations visées par les articles précédents peuvent grouper soit uniquement des employeurs, soit uniquement des ouvriers, soit enfin des employeurs et des ouvriers.

Les associations mixtes patronales et ouvrières doivent avoir des organes spéciaux et séparés pour la représentation des employeurs et des travailleurs. Si elles groupent plusieurs catégories d'ouvriers, elles doivent avoir des représentants pour chacune de ces

catégories. En outre, elles doivent posséder des organes communs représentant toute l'association.

Où la bonne conduite politique, au point de vue national devient une condition « sine qua non » d'admission.

Art. 4. — La reconnaissance des associations visées par les articles précédents se fait par décret royal, sur proposition du ministre compétent, d'accord avec le ministre de l'intérieur, et après avis du Conseil des ministres.

Le même décret confirmera les statuts de l'association qui doivent être publiés aux frais de cette dernière, dans la « Gazzette Ufficiale del Regno ».

Les statuts doivent contenir une définition précise des buts de l'association, des modalités d'élections des organes dirigeants et des conditions d'admission des membres, ceux-ci doivent satisfaire aux conditions de bonne conduite politique au point de vue national.

Les statuts peuvent prévoir l'organisation d'écoles professionnelles et d'œuvres d'assistance matérielle et d'éducation morale et nationale.

Bonne conduite politique au point de vue national... C'est pour cela même que, après le vote du Congrès de Turin, les fascistes ont exigé une demande individuelle.

La cotisation syndicale est retenue par les patrons sur les salaires

Art. 5. — Les associations, reconnues par la loi ont la capacité juridique : elles représentent légalement tous les employeurs, travailleurs, artistes et spécialistes de la catégorie donnée, affiliée ou non à l'organisation donnée.

La cotisation annuelle ne peut dépasser pour les employeurs, cinq liras par ouvrier occupé par eux et, pour les travailleurs, artistes et spécialistes, le salaire journalier, ou trente lire par an.

Il est établi, pour la perception de ces cotisations, le même barème que celui des impôts communaux.

Les sommes à percevoir doivent être retenues sur les salaires ou traitements et versées à la caisse des associations correspondantes.

Ne pourront participer à l'activité des syndicats que les membres régulièrement inscrits : seuls, ces membres prennent part aux élections et autres formes de constitution des organes dirigeants des syndicats.

Les syndicats affiliés à une Internationale, même si elle n'est que professionnelle, ne seront pas reconnus par la loi.

Art. 6. — Pour chaque catégorie d'employeurs, d'ouvriers, d'artistes et de spécialistes, ne peut être reconnue par la loi qu'une seule association.

Les associations peuvent être communales, cantonales, provinciales, régionales, interrégionales et nationales.

Est admise également la reconnaissance des fédérations ou d'unions groupant plusieurs associations.

Ne peuvent en aucun cas être reconnus les associations qui sans autorisations du gouvernement, ont des engagements de discipline ou de subordination vis-à-vis d'associations ayant un caractère international.

Ce sont les ministres qui nomment et radient les secrétaires de syndicats.

Art. 7. — Chaque association doit avoir un président et un secrétaire qui dirigent, la représentent, et sont responsables de son orientation.

Le président ou le secrétaire sont nommés ou élus d'après les normes établies par les statuts.

La nomination ou l'élection des présidents ou secrétaires nationaux, interrégionaux ou régionaux ne sont valables qu'après confirmation par décret royal sur proposition du ministre compétent, d'accord avec le Ministre de l'Intérieur.

L'approbation peut-être annulée à tout moment.

La nomination ou l'élection des présidents ou secrétaires des syndicats provinciaux, cantonaux ou communaux ne sont valables que si elles sont approuvées par décret du préfet de la province donnée.

L'approbation donnée peut être retirée à tout moment.

Le président ou le secrétaire possèdent, vis-à-vis des membres. Un pouvoir disciplinaire en vertu duquel ils ont le droit, à tout moment, d'expulser tels ou tels membres pour mauvaise conduite morale ou politique.

Les secrétaires et présidents de syndicats sont responsables devant le pouvoir politique, de l'orientation... qui ne doit être que fasciste. Ça, ce n'est pas une subordination !

(à suivre)

Ernesto DOGI.

NOS ABONNEMENTS

Avec ce numéro se terminent les abonnements de nos premiers souscripteurs. Nous n'avons pas voulu suivre l'exemple du journal patronal qui met les bouchées doubles pour rattraper son retard. Nous avons tenu à fournir à nos abonnés les 12 numéros auxquels ils avaient droit et pour lesquels ils nous ont fait confiance. Et pour éviter tout retard, nous le prions de renouveler leur abonnement.

OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.

OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.

Notre Coopérative

En dépit de tous les obstacles, dont est parsemée la route que nous devons suivre pour atteindre le but que nous nous sommes tracé — la création d'une imprimerie coopérative ouvrière — l'idée est en marche, et plus rien ne l'arrêtera.

Le nombre des camarades qui se joignent à nous augmente sans cesse, et tout fait bien augurer du succès final.

Dimanche 18 avril aura lieu, à 10 heures du matin en notre local, 23, place Saint Géry, une assemblée générale d'information. Nos camarades seront mis au courant des démarches entreprises par le Conseil d'Administration et ce dernier sera peut-être à même de fournir des renseignements sur les possibilités de travail qui nous sont d'ores et déjà offertes, ainsi que sur le nombre toujours croissant de ceux qui se joignent à nous.

Chacun se fera un devoir d'y assister et d'amener un camarade.

Disons cependant que près de cent dix souscripteurs sont déjà des nôtres et que notre capital devient de jour en jour plus coquet.

Toute initiative a toujours connu des détracteurs; aussi bien ne nous plaignons-nous pas d'en rencontrer sur notre route. Notre travail sérieux et opiniâtre nous amènera certainement ceux qui, épouvantés par la grandeur de l'œuvre à accomplir, s'en tiennent à l'écart, tant est grande leur incrédulité dans la réussite. Nous saurons convaincre ceux-là.

Par contre, il en est qui fussent certainement des nôtres si le bénéfice à tirer eût été grand pour eux. Que voulez-vous? Ils ne savent penser que jetons de présence, et ayant constaté la volonté ferme des coopérateurs d'empêcher que leur maison devienne un fromage; ayant constaté aussi la gratuité des charges, cette catégorie de nos détracteurs s'en vont glisser dans l'oreille du voisin que notre tentative ne leur dit rien qui vaille, car — je vous le donne en mille — c'est de la politique!

Ces politiciens rhétors — jugeant tout le monde à leur aune — voient dans toute tentative, une figure politique!... Nous avons souventes fois répété que notre coopérative sera une maison ouvrière et pour que nul ne l'ignore, l'assemblée générale constitutive a bien tenu à marquer sa volonté en la matière en ajoutant à l'article premier des statuts cette phrase qui n'existait pas dans le projet issu de la commission: « coopérative ouvrière, en dehors des ingérences des partis politiques ».

C'est nettement et clairement parler.

Hardi les coopérateurs qui êtes inscrits, faites de la propagande; amenez les hésitants se rendre compte du sérieux de l'affaire, et vous vaincrez, et nous aurons notre maison!

Ce que les clicheurs ont fait, les typos doivent pouvoir le faire!

Marcaif.

P. S. Nous rappelons à nos camarades qu'une permanence se tient au Lion d'Or, place St Géry, le samedi de 20 à 22 heures et le dimanche de 10 h. à midi pour inscriptions, renseignements et versements. Et notre compte chèques-postaux est le suivant: 167.610, Léon Wéry.

Les promenades du CREUSET

La première sortie, qui a eu lieu le lundi de Pâques a été favorisée par un temps magnifique, malgré les nuages menaçants de la matinée. L'entrain a été brillant, les Creusotins sachant rire. Le camarade De Landsheere qui a bien voulu nous piloter mérite tous nos remerciements.

A la demande générale, une deuxième sortie aura lieu le dimanche 2 mai, à Notre-Dame-au-Bois. Rendez-vous à 10 h. au Treurenberg. A l'arrivée aux Quatre-Bras, départ sous bois pour Notre-Dame-au-Bois. Pique-nique à proximité du village. Pour faciliter ceux qui voudraient partir un peu plus tard, un Creusotin se trouvera aux Quatre-Bras à midi.

L'après-midi traversée du Bois des Capucins et retour par Tervueren.

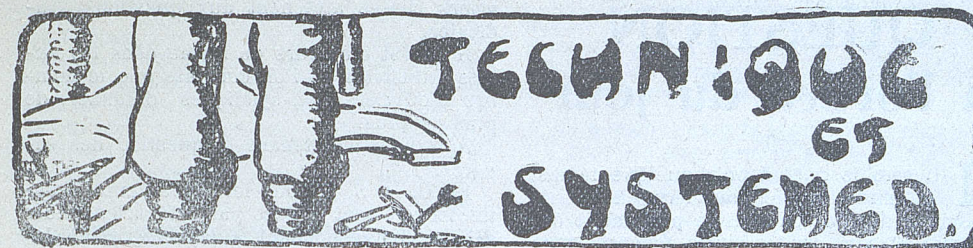
CONVOCATION

Les membres du « Creuset » sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 14 mai, à 9 heures et demie précises, au local « Le Lion d'Or », 23, place St-Géry. Nous nous permettons d'insister pour que les camarades fassent un effort pour arriver à l'heure. Voici venir les beaux jours, chacun tient évidemment à être libre le plus tôt possible et jouir du dimanche.

Nos réunions sont toujours très intéressantes, des discussions sur des sujets d'actualités apportent à chacun des appréciations originales.

Nous faisons un pressant appel auprès de nos lecteurs qui ne seraient pas membre de notre groupe pour qu'ils se fassent inscrire sans retard. Plus nous serons nombreux, plus nous ferons du bon travail.

OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.



DANS le « Bulletin de la Société Linotype », sous le titre « L'organisation Moderne dans l'Imprimerie », M. TROIS-IXES émet ces très judicieuses remarques :

« L'atelier de typographie mobile et mécanique aura à sa tête un chef connaissant bien son métier et apte à diriger un atelier de composition moderne. La plus grande partie de la composition étant faite à la Linotype, il est indispensable que le chef de la composition soit aussi compétent en typographie mécanique qu'en typographie mobile. La composition en lignes-blocs est complètement différente de la composition en mobile, et il est avantageux que l'atelier de composition soit dirigé par un maître-ouvrier très au courant de cette nouvelle technique, connaissant la machine et ses possibilités, et sachant distribuer le travail pour éviter aux linotypistes les attentes de copie, ainsi que les changements et manipulations de magasins inutiles.

« Dans beaucoup d'imprimeries, on continue à faire composer à la main, en caractères mobiles, des travaux importants dont l'exécution pour les linotypistes serait facile et avantageuse. Elle tient uniquement à ce fait que les ateliers de typographie sont dirigés par des chefs très bons techniciens en ce qui concerne l'ancien mode de travail manuel, mais ignorant trop, par contre ce merveilleux instrument que représente une linotype moderne.

« Dans bien des cas, aussi, l'équipement des machines a été choisi par des personnes non initiées au travail de labeur, que toutes les linotypes modernes sont aptes à exécuter.

« Nous insistons donc tout particulièrement sur l'obligation pour le chef de l'atelier de composition d'être, non seulement un excellent typographe, mais aussi un bon linotypiste. Chargé de l'exécution générale et de la direction de toute la composition, il doit avoir une grande expérience de tout ce qui concerne la typographie moderne et les linotypes ne doivent avoir aucun secret pour lui. »

Nous avons reçu de la Compagnie Monotype une brochure présentant la fondeuse spéciale pour fondre les caractères, vignettes et blancs du corps 5 au corps 36, ainsi que les filets et interlignes de 2 à 12 points, délivrés automatiquement sur toute justification jusqu'à 140 cicéros.

Nous en extrayons ce qui suit :

« Cette fondeuse ne comportant pas les organes de composition, est réduite à sa plus grande simplicité. Elle offre d'incalculables avantages qui se traduisent par des économies considérables, une production intensive et une qualité de produits de fonderie.

« Elle délivre des types ayant une très grande perfection d'œil et une très grande résistance, conditions indispensables pour la prise d'empreintes avec les presses modernes, qui atteignent jusqu'à 300 tonnes. Sous cette pression, les caractères produits avec notre fondeuse n'ont pas fléchi d'un centième de mille !

« De nombreuses séries de matrices gros corps, dont la variété et la beauté sont réputées, sont à la disposition de nos clients, par simple location. Chaque imprimeur peut donc se procurer à tout instant des polices neuves ou des réassortiments dont le prix de revient (amortissement, location et autres frais) est quatre à cinq fois inférieur au prix d'achat des caractères de fonderie.

« Notre fondeuse est donc tout indiquée, même dans les imprimeries de petite importance, qui n'entreprennent pas la composition mécanique. »

Et pour étayer ces dires la Compagnie Monotype présente quelques séries de caractères, corps 24, qui ont vraiment belle allure et quelques types de filets permettant une foule de combinaisons pour encadrements.

E. G.

Camarades ! Si on vous demande un avis, n'oubliez pas de donner votre préférence aux maisons qui font de la publicité dans le « Creuset ».

COMPOSE AVEC

LE PLOMB DE LA

Société Française des Métaux et Alliages blancs

ANCIENS ETABLISSEMENTS SERRES ET BERTRANDAIS

OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.

QUESTION à l'ordre du jour

Il semble que, depuis quelque temps la situation des ouvriers en Russie passionne de plus en plus le prolétariat occidental et que des courants favorables se manifestent de jour en jour pour un rapprochement avec nos camarades russes.

Depuis plusieurs années déjà, des syndicats de différents pays, après s'être entendus avec le gouvernement russe, ont envoyé des délégations composées d'ouvriers de différents métiers afin d'être édifiés en ce qui concerne la situation du prolétariat en U. R. S. S.

Une des plus importantes de ces délégations fut celle des Trades-Unions anglaises qui, à son retour en Angleterre, publia un rapport qui fit sensation parmi la classe ouvrière de tous les pays.

Mais, malgré toutes ces délégations et tous ces rapports, un vague scepticisme règne encore parmi nous, scepticisme compréhensible d'ailleurs, car, de tous les rapports publiés, aucun n'a abordé la question qui nous intéresse particulièrement : celle des ouvriers du Livre.

Malgré qu'aucune délégation belge composée d'ouvriers de notre métier n'ait encore été envoyée en Russie — fait très regrettable d'ailleurs — il ne nous a pas été impossible d'obtenir des renseignements sérieux ayant trait au développement des syndicats russe et à la situation de l'industrie du Livre en République des Soviets.

L'industrie du Livre a dans ce pays particulièrement frappée par la guerre civile, qui fit suite à la révolution de 1917 et par le blocus organisé par toutes les puissances capitalistes autour du premier Etat prolétarien.

On peut certifier aujourd'hui que cette industrie est ou sera bientôt complètement relevée dans ce pays.

Le rendement de la main-d'œuvre allant toujours en s'amplifiant, il s'ensuit que le prix des livres et des journaux diminue, car, contrairement à ce qui se passe chez nous et ailleurs, les bénéfices réalisés par les entreprises servent, pour la plus grande partie, à apporter aux masses laborieuses un peu plus de bien-être, tant matériel que moral.

Les syndicats se sont également renforcés, ainsi, on comptait 81.600 syndiqués dans l'industrie du Livre en 1921, alors que le recensement du 1er janvier 1925 en accuse 90.640 ! Ces chiffres se passent de commentaires. Il est cependant intéressant de constater la grande importance que les ou-

vriers russes attachent aux questions syndicales.

Il en est d'ailleurs de même dans les autres industries où l'on constate que le nombre d'ouvriers non-syndiqués diminue de plus en plus.

Abordons maintenant la question des salaires.

En U. R. S. S. tous les travailleurs indistinctement sont classés par catégories; leurs salaires correspondent à la catégorie à laquelle ils appartiennent. Ces salaires varient avec la ville ou le district dans lequel travaille l'ouvrier.

C'est ainsi qu'à Moscou, le salaire d'un ouvrier compositeur — celui-ci étant classé dans la 8e ou 9e catégorie, selon ses capacités — était, au 1er octobre 1924, de 160 roubles pour la 8e et de 190 roubles pour la 9e catégorie.

Les linotypistes et les metteurs en pages des journaux sont classés respectivement dans les 10e et 11e catégories et gagnent un salaire correspondant à cette catégorie.

Les salaires des apprentis correspondent à la 1re catégorie pendant les trois premiers mois d'apprentissage pour monter jusqu'à la 6e catégorie (dernier semestre d'apprentissage).

Plus l'industrie sera florissante, plus les salaires seront élevés, on comprendra alors pourquoi nos confrères russes, travaillent à produire le plus possible, sachant bien que ce n'est pas pour enrichir un patron mais seulement pour le bien de la collectivité.

Les syndicats concluent des contrats collectifs avec les entreprises d'Etat et privées pour une durée de 6 mois seulement.

Ce contrat collectif stipule que les entreprises ont pour premier devoir de n'embaucher que des ouvriers syndiqués, il établit l'échelle des tarifs, fixe la date des payes, définit les normes de rendement, les conditions d'hygiène et de protection du travail (distribution de vêtements spéciaux, nourriture spéciale, etc.), il régit aussi l'apprentissage et fixe les sommes que doivent verser les entreprises pour l'entretien des écoles d'apprentissage, etc.

Malgré bien des mensonges colportés par la presse bourgeoise et autre, l'ouvrier russe ne travaille pas plus de 8 heures par jour, bien au contraire. Dans l'imprimerie les jeunes gens de moins de 18 ans, ne travaillent que 6 heures par jour. Les fondeurs à la monotype et les graveurs travaillent 7 heures.

Voyons un peu les congés, cette question ne peut manquer de nous intéresser, nous qui avons été leurrés pendant 9 semaines avec l'espoir d'obtenir 3 jours par an.

L'article 144 du Code du Travail de l'U. R. S. S. stipule que l'ouvrier qui a travaillé au moins 5 1/2 mois dans une entreprise a droit à un congé annuel payé de 15 jours au moins, les jeunes gens de moins de 18 ans et

les ouvriers qui font un travail insalubre ont droit à un congé de 4 semaines.

Sans vouloir s'étendre aux avantages accordés aux ouvriers malades et au personnel féminin, — la place manquerait certainement, — constatons en passant que les ouvriers russes en s'unissant et en créant un Etat essentiellement prolétarien, ont su obtenir des conditions de travail beaucoup meilleurs que les nôtres qui, au lieu de s'améliorer, deviennent de plus en plus mauvaises.

F. G.

L'INDUSTRIE SPORTIVE!!

Autour d'un match de football

Ce jour-là, de passage à Anvers, je me suis donné la peine d'assister au fameux match : « Belgique-Hollande ».

Tout d'abord, je dois dire que j'ai gardé de ce sport un agréable souvenir. En effet, entre jeunes écoliers, nous nous sommes bien souvent amusés, et à bon compte, à ce sport démocratique. Le ballon d'indienne était le plus souvent remplacé par une boîte de conserve vide de ses victuailles et les goals se marquaient par un quelconque réverbère. C'était le sport, où notre turbulence de gamin pouvait le mieux s'exercer, aussi lui ai-je gardé une vieille sympathie.

Mais de ce pauvre jeu, il ne reste plus grand chose depuis que d'habiles spéculateurs en ont fait une véritable exploitation financière.

Je vais m'efforcer de vous narrer les dessous de cette nouvelle « affaire ».

La grande publicité faite autour du match Hollande-Belgique avait attiré une foule considérable à Anvers. A la sortie de la gare, c'était une mer humaine, parmi laquelle il était presque impossible de se frayer un passage. Sur les boulevards et dans les grandes artères, les marchands de patriotisme s'obstinent à nous pavoiser de rubans, de drapelets, évidemment pour échauffer davantage encore le chauvinisme qui sépare les partisans des deux nations. Par-ci, par-là, des groupes louvoient avec des manières obliques, ce sont les spéculateurs sur les cartes d'entrée. Les prix se haussent d'une façon incroyable, suivant le nombre d'amateurs.

Je me laissai raconter que la veille, cela n'avait été qu'une bataille pour les tickets à travers la ville. Certains cafetiers et coiffeurs, s'étaient transformés en véritables boursiers : des tableaux étaient installés dans leurs officines, indiquant des prix qui suivaient les fluctuations de la demande. On prétend que certaines places atteignirent la

somme de 125 francs ! Quelqu'un m'affirma avoir payé 20 fr. une place de 4.

Le long du parcours, des hommes distribuaient des drapelets multicolores que des firmes avaient utilisés pour y imprimer de la réclame. Et la margarine s'allait très heureusement avec le patriotisme !...

Au terrain, c'était la cohue. Pour mes quatre francs j'étais perché à une altitude alpestre, d'où j'avais peine avec ma vue défectueuse à voir évoluer des sortes d'insectes sur une croûte de fromage. Pendant l'attente je m'amusai à faire le calcul de la somme représentée par ce monde. Voici : les places les moins chères et occupant l'emplacement le plus restreint sont de quatre francs, puis par ordre de 8, 10, 15, 20, 25 et 30 francs, en prenant comme moyenne le prix de 10 francs, ce qui est peu, et en multipliant celui-ci par 50.000 — chiffre représentant les spectateurs — j'obtiens la coquette somme de 500.000 francs, à savoir un demi million. Et je suis loin d'atteindre la réalité.

Vous voyez, camarades, que les grands manitous actuels de l'U. R. B. S. F. A. tiennent à cœur le principe de société sans but lucratif... mais si, puisque le même soir, je lisais dans un journal : « Qu'après réunion et longues discussions de délégués de différents pays convoqués spécialement pour s'occuper quant à l'octroi d'une indemnité à un joueur pour une journée de salaire perdue, venait de se terminer et ne pouvait admettre ce principe, ceci afin de tenir intégral, l'amateurisme ». Vous comprenez bien que si maintenant on va songer à rémunérer les principaux acteurs de ce spectacle pour une journée de salaire perdue, que cela va encore augmenter les frais déjà si considérables de cette société, tels que délégations à l'étranger, rencontres internationales, comité d'arbitrage, commission de sélection, commission du transfert des joueurs, subsides pour des œuvres patriotiques et anti-ouvrières, les banquets, les réceptions de gala et, enfin, rétribution pour les sinécures établies rue Guimard et qui doivent être en rapport avec les titres de « baron », « comte » ou autres noms commençant en petites capitales... C'est impossible, c'est la raison pour laquelle le Gouvernement ne veut pas trop les taxer, pour cette raison et aussi pour l'office d'abrutisseur qu'elle remplit à merveille.

Je pourrais citer encore maints exemples frappants, si je ne craignais d'abuser de l'hospitalité de ces colonnes, par exemple des hommes qui jetaient des bonnes oranges, après un objectif quelconque ; j'en ai vu rouler plus d'une centaine. Combien parmi ceux qui les jetaient refusent ces fruits à leurs propres enfants ? Ils jettent stupidement l'argent qu'ils doivent dès le lendemain gagner dans des conditions souvent déshono-

OPERATEURS ! Pour protéger votre vue, demandez une **LINOTYPE PARKERISEE.**

OPERATEURS ! Pour protéger votre vue, demandez une **LINOTYPE PARKERISEE.**

rantes pour un homme. Combien qui se refusent au moindre geste de solidarité, gaspillent dans la frénésie collective l'obole qui aurait sauvé une misère ? A ceux-ci ne leur parlez pas du mouvement social ou de leurs devoirs syndicaux, car vous risqueriez, tant le zèle sportif les possède, de vous faire écharper.

Et voilà pourtant le spectacle de la triste mentalité qui anime une grande partie du peuple.

Et je m'adresse maintenant surtout aux jeunes qui, comme moi-même, ont conservé une vive sympathie pour le jeu de football,

que ce sentiment exagéré peut les entraîner aux pires aberrations. Ils tireront eux-mêmes la conclusion de ce qui précède. Le mot « Sport » cache aujourd'hui un autre vocabulaire qui est « exploitation ».

Les en détourner était mon devoir, je l'ai essayé. Ai-je réussi ?

Ch. N.

Pour tous articles d'hygiène et caoutchouc, nous recommandons en confiance à nos Camarades la MAISON HYGIENICA, 20, rue de la Violette.



ZIEVEREER

DANS une imprimerie du haut de la ville dans une rue d'un euphémisme ronflant et locarnique, les camarades sont dotés d'un énergumène — oh ! pas bien grand — qui se flatte du titre de chef lorsqu'il s'agit d'engu... les copains, mais qui se dérobe lorsqu'il lui faut prendre des responsabilités ! Faut-il dire que ce petit bonhomme a la rue du Lavoir en horreur, et notre « Creuset », qu'est-ce qu'il prend !... Lorsqu'on le vend aux camarades, il vient s'interposer, disant qu'il ne faut pas engraisser un bande de profiteurs — les profiteurs c'est nous !...

Non, « monsieur le chefeke », nous ne sommes pas des arrivistes parce que nous osons dire ce que nous pensons dans notre vaillant petit canard mais si nous avons un conseil à vous donner afin de décrocher ce qui vous tient lieu de cervelle, achetez donc une bonne brosse de chiendent et, avec l'aide du « Creuset », vous pourriez arriver à un résultat probable.

En réalité, il n'est pas méchant le petit V. (de la discrétion s. v. p.) c'est plutôt un grand « zieverer » !

ON DEMANDE DES NEURASTHENIQUES

DEUIS quelques mois une importante maison de la rue du Poinçon est dirigée par un petit bonhomme, atteint du vert-de-gris incurable. Son sous-ordre, Trottnette, qui prend l'atelier pour une piste, avait déjà des crises avant son avènement au poste de garde-chiourme, maintenant, au contact de son grrrand chef, il est perdu à jamais.

OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.

Le cafard — pardon, le « bœuf » — est devenu chronique. Aussi quand ils font la ronde, ils voudraient semer la terreur sur leur passage, ils ne parvenaient, hélas, qu'à faire sourire. S'étant aperçus de ce résultat, ordre a été donné que désormais les membres du personnel devraient en entrant accrocher au tableau de contrôle leur sourire en même qu'ils décrocheraient leur médaille matricule. Avis au neurasthéniques, hypocondriaques, attrablaires, bilieux, névropathes, désabusés, lunatiques et autres « ronges-sang », la préférence leur sera donnée désormais dans la maison.

NOUVELLES MŒURS

DANS une maison très importante on semble traiter les membres de l'Association typographique avec une désinvolture par trop cavalière. Trois de nos confrères y sont débauchés « pour manque de travail ». Et alors qu'ils sont dans leur période de préavis, trois confrères, licenciés d'une autre maison, commencent à leur place. Vraiment cela frise la provocation. Et bien que le contrat nous désarme devant des pratiques de ce genre, il conviendra de voir ce qui peut prévenir de tels abus.

DU MEME AU PAREIL

IL nous revient que dans une imprimerie de la place on se permet de rogner sur les maigres salaires dont les typos doivent se contenter. La retenue, pour n'être pas conséquente n'en est pas moins intolérable et démontre que certains patrons n'ont aucune honte à recourir aux plus ri-

dicules moyens pour gratter le salaire de leurs ouvriers. Ici, il s'agit d'un patron qui retient chaque semaine le prix du timbre de facture. Le plus malheureux, c'est que des confrères se soient prêtés à cette pratique. Nous avons pourtant suffisamment bataillé pour maintenir l'intégralité des salaires, pour qu'on ne laisse pas entamer cette trop juste prétention. Nous aimerions savoir à quelles dépenses destine ce patron l'argent récupéré par d'aussi tristes moyens.

RECUPERATION

ON reste parfois confondu de la façon ridicule dont certaines maisons usent à l'égard de leur personnel. A côté de gaspillages évidents et coûteux, on s'attache à des récupérations sordides. Exemple cette imprimerie de la rue des Sables, où le département labeur supplée aux manquements du département journal. Dans cette maison la direction oblige les apprentis à récupérer les quelques minutes que les apprentis doivent perdre le soir pour se rendre à leurs cours professionnels. Notez qu'il ne s'agit que de quelques minutes, un quart d'heure, pour être précis. Si nous nous souvenons des promesses faites concernant l'apprentissage, il était entendu que patrons et ouvriers s'entendraient pour régler les commodités pour

les apprentis relativement à leurs cours professionnels, nous serions curieux de savoir ce qui a été tenté en l'occurrence. De toute façon, nous laissons à l'appréciation de nos confrères la mesquinerie de la maison en question.

.....
Camarades! Ne renvoyez pas au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même. Souscrivez à notre coopérative!

UNE BELLE ÉCONOMIE...

Ne laissez plus jeter par vos femmes les déchets de soie ni les vieilles cravates, apportez-les à

M^{me} Th. DEROM

Épouse de notre confrère imprimeur
Retournage et façon. — Travail soigné
Prix modérés.

place Anneessens, 22

2^{me} étage Devant

BULLETIN D'ABONNEMENT

.....

Je soussigné, désire souscrire un abonnement d'un an au « Creuset », au prix de cinq francs (5 fr.).

NOM

PRENOMS

ADRESSE

Signature,

Remplissez le présent formulaire et renvoyez-le au local du « Creuset »,
23, Place St-Géry, Bruxelles

.....
OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.

Pour vos clichés en plomb ou en galvano

..... adressez-vous à la

Clicherie Bruxelloise

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Gérant : Emmanuel VAN EMMEN

24, RUE DU HOUBLON BRUXELLES

TELEPHONE : 128,61

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 171.21

MAISON FONDÉE EN 1908

Reproduction de Trichromies en Stéréo-Nickel

COMMANDEZ TOUS
VOS IMPRIMÉS A

l'Imprimerie Coloniale

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

10, rue du Pont-Neuf, 10
BRUXELLES



TRAVAUX DE COMMERCE ET
ORDINAIRES. — BROCHURES
JOURNAUX — REVUES, etc.
CIRCULAIRES

Téléphone 142,26

CAMARADES!

Lorsque vous passerez à la
place du Sablon, n'oubliez
pas que notre ami

Emile DEPRIS

9, Place du Grand Sablon, 9

nous a aidés pendant la grève

■ ■ ■ ■ ■

Consommations de 1^{er} Choix

.....

Local de la Pelote Royale du Sablon

Imprimerie Coloniale, 10, rue du Pont-Neuf, Br.

OPERATEURS! Pour protéger votre vue, demandez une LINOTYPE PARKERISEE.